

Écoutons le Saint-Père dans la lettre au clergé de France : " Pas une bonne œuvre, dit-il, dont vous ne soyez les inspireurs ou les apôtres. Dociles aux conseils que nous avons donnés dans Notre Encyclique *Rerum Novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser, à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès ; vous fondez des patronages, des cercles, des Caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placements pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformés dans l'ordre économique et social. Vous n'hésitez pas à faire dans ce but des sacrifices de temps et d'argent. Vous écrivez des livres, des articles de journaux et de revues. Vous donnez en tout cela des preuves manifestes d'intelligent et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes. . . "

Voilà certes un beau programme d'action sociale ; études préparatoires, réunions, œuvres d'assistance et de crédit, œuvres de presse, propagande des réformes sociales, tout y est.

C'est là le champ d'action sociale ouvert de nouveau devant le prêtre après le long sommeil du gallicanisme.

Mais pour cette campagne délicate et virile, le prêtre aura des auxiliaires de choix et comme une garde d'honneur, ce sera sa fraternité du Tiers-Ordre. C'est là qu'il trouvera, pour toutes les œuvres, des hommes de sacrifice, d'initiative et d'action.

Quel honneur c'est pour nos fraternités ! Les autres associations ont un but spécial et défini. La fraternité